



Le mot du maire

Bonjour à toutes et tous,

Nous venons de traverser une période de fortes chaleurs qui nous rappelle l'importance de la solidarité et de l'entraide au sein de notre commune. Dans ces moments particuliers, chacun peut jouer un rôle essentiel en prenant des nouvelles de ses voisins, de ses proches ou des personnes les plus vulnérables.

Les projets et travaux engagés sur la commune avancent à un rythme soutenu. La rénovation de la route en direction de Lanleff s'achèvera au début du mois de juin. Les travaux de rénovation de la salle des fêtes se poursuivent également avec l'intervention successive des différentes entreprises. Par ailleurs, les allées de boules ont été réalisées et la pose de la main courante est programmée pour le mois de juin.

Un problème technique rencontré sur la banquetteuse a retardé la coupe des bas-côtés des routes. La reprise des travaux sera assurée dès le mois de juin par une entreprise.

Je remercie les familles de bien vouloir inscrire leurs enfants en mairie pour le transport scolaire à destination des écoles de Saint-Gilles-les-Bois et de Quemper-Guézennec avant la mi-juillet.

Dans la continuité des échanges engagés avec les membres du club des rives du Leff, boulistes et marcheurs, une projection de film aura lieu le vendredi 19 juin au bar « Les Miss Tanguettes ». Comme annoncé, le bar rouvrira le vendredi 5 juin à 18 heures. Cette réouverture constitue un moment important pour les habitants de notre commune, ce lieu étant un espace privilégié de rencontres et de convivialité.

C'est avec une grande tristesse que nous avons appris le décès de Marie-Christine Outin, très engagée dans la vie de la commune du Faouët. Marie-Christine a été conseillère municipale durant deux mandats. Elle était également très investie dans la vie associative locale, assurant pendant dix-huit années la présidence du Club des Rives du Leff. Nous adressons nos plus sincères condoléances à son époux Jean, à ses enfants Mireille, Nathalie et Gérald, ainsi qu'à l'ensemble de sa famille et de ses proches.

Bien cordialement,

Le Maire,
Michel Mahe

A vos agendas pour le mois juin 2026

- La mine o Tri fait "peau neuve " pour l'ouverture **du samedi 6 juin**
- **Le samedi 6 et dimanche 7 juin** : Week-end sportif et festif : Ultimate frisbee.
- **Le vendredi 19 juin à 16 h** : Projection au Bar « les Miss Tanguettes »
- **Le dimanche 21 juin** : Pardon de Le Faouët et Pot offert par la mairie.



Conseil municipal du mercredi 27 mai 2026

L'objectif est de vous donner une synthèse des décisions prises lors du dernier conseil municipal (*cette rédaction ne vaut pas un procès-verbal*).

1 – Rénovation de la salle des fêtes – financement

Lors du vote du budget 2026, il avait été validé de souscrire un prêt relais sur 2 ans d'un montant de 240 000 € ainsi qu'une ligne de trésorerie de 150 000 € afin de pallier le décalage entre le paiement des factures de travaux et le versement des subventions. À la suite de la consultation de plusieurs banques, le conseil a retenu le Crédit Agricole.

2 – Rénovation de la salle des fêtes – avenants

Afin de permettre le passage des engins de manutention autour de la salle pendant les travaux, il est nécessaire d'élargir la bande de circulation. Le conseil valide le coût supplémentaire de 500 € HT.

Pour information, les devis d'ENEDIS s'élèvent à 352,80 € pour la dépose du compteur et à 3 328,93 € pour l'installation du nouveau compteur.

3 – Poste de secrétaire de mairie

Au regard de la charge de travail à la mairie — complexité des dossiers, besoin croissant d'apporter davantage de services aux habitants, prise en charge de dossiers de fond (ERP, archivage, etc.) — le principe d'une augmentation du temps de travail avait été validé lors du dernier conseil.

À la suite de l'avis favorable de la commission du Centre de gestion, le conseil valide le passage du poste à 35 heures hebdomadaires (contre 20 heures auparavant) à compter du 1er juillet.

4 – Désignation des représentants aux commissions de Leff Armor Communauté (LAC)

Le conseil a désigné les représentants parmi les membres du conseil municipal pour participer aux différentes commissions communautaires : développement économique, petite enfance, développement culturel, aménagement-habitat, ressources naturelles et environnement, gestion des déchets, groupe de travail climat, développement sportif, coopération décentralisée, CLECT (charges transférées à LAC) et commission des impôts.

5 – Droit de passage

Il existe une complexité de droits de passage entre les parcelles et habitations situées au bas du bourg. Afin de simplifier l'accessibilité, le conseil valide la création d'un nouveau droit de passage via une parcelle communale (côté lotissement), ainsi que la suppression de plusieurs droits de passage existants, les frais étant pris en charge par le propriétaire.



La lettre mensuelle de juin n° 69

6 – Valorisation des certificats d'économies d'énergie (CEE)

Pour mémoire, l'ALEC (Agence locale de l'énergie et du climat) accompagne la commune depuis 3 ans pour les études liées à la maîtrise énergétique, notamment dans le cadre des travaux de la salle des fêtes. Ce dispositif permet d'obtenir des CEE (aides financières) pour les travaux améliorant la performance énergétique.

Le conseil valide les deux conventions : avec la Région Bretagne pour le regroupement des demandes et avec l'ALEC en tant qu'opérateur chargé de l'élaboration du dossier technique des travaux de la salle des fêtes.

7 – Travaux d'épavage et de banquetage

Comme chaque année au mois de juillet, ces travaux seront confiés à une entreprise. Le conseil valide le devis de Jean-Yves Le Goff pour un montant de 3 060 € TTC.

Points divers :

- Le Sous-préfet a répondu favorablement à la demande de rendez-vous de la mairie. Il se rendra sur la commune le 2 juillet.
- Les élections visant à désigner les grands électeurs en vue des élections sénatoriales de septembre auront lieu le 5 juin pour les membres du conseil municipal.

Association « les rives du Leff », Marcheurs, Boulistes, ...

À vos agendas !!!!

Suite à notre rencontre du mois d'avril où vous avez pu exprimer vos désirs et attentes "récréatifs", vous étiez nombreux à souhaiter visionner des films où documentaires sur l'histoire locale. Nous revenons vers vous afin de vous inviter à une première projection sur la vie de nos anciens cafés de campagne, des courts métrages remplis de nostalgie et d'humour,

Je vous propose donc de vous retrouver **le vendredi 19 juin à 16h**, chez les Miss Tanguettes, notre nouveau bar!!!

Boissons et gâteaux vous seront proposés par Rozenn et Katell, les nouvelles patronnes des lieux.

N'oubliez surtout pas de réserver, le nombre de places étant limité, (réservations au bar à partir du 5 juin).

Pour rappel :

Tous les 1^{er} samedi du mois : soirée veillée à 20 h 30.



Retrouvez toutes les informations sur le site de la commune de Le Faouët <https://lefaouet.com/>



Anciens combattants

Retour sur la cérémonie du 8 mai.

Par cette belle journée de printemps, nous étions nombreux à commémorer la victoire du 8 mai 1945, sous un ciel bleu azur. La cérémonie débute par trois lectures. Thierry Menguy président de l'Amicale ; un des discours du Général De Gaulle. Thierry Le Gonidec 1er adjoint, un message rappelant à se souvenir des cinq habitants du Fauët tombés au combat pour notre liberté. Monsieur le maire, Michel Mahé, la lecture du message officiel de la ministre des Armées et des Anciens Combattants, Madame Vautrin Catherine.



L'hommage aux morts fut rendu avec une gerbe de fleurs, offerte par l'Amicale et déposée par Thierry Legonidec, membre de l'Amicale. La sonnerie aux morts retentit, la minute de silence puis la Marseillaise reprise tous ensemble. Les remerciements des Élus, au porteur-drapeau, aux Anciens Combattants et à la population venaient clôturer cette belle cérémonie patriotique.

Nous étions 42 personnes à partager le repas de cohésion, dans une ambiance chaleureuse et conviviale. À la fin du repas, notre ami Serge Lenay nous a offert des bulles bien rafraîchissantes pour son anniversaire.

Merci Serge, merci à tous les membres de l'Amicale, merci à tout le conseil municipal et merci à toute la population pour votre soutien.

Horaires

- Services

Maison du Département

Pour un rendez-vous avec une assistante sociale contacter le 02 96 55 33 00

Bibliothèque

Mercredi : 17h30-18h30
Samedi 11h00-12h00
bibliotheque.lefauet@orange.fr

La Mine o tri (ex CCAS)

est ouvert le 1er samedi du mois de 10h00 à 12h00

Cours de Yin Yoga

Mardi : 19h15 à la salle des associations
Deborah Tariel
06 74 50 31 19

Cours de Pilâtes

Jeudis : 18h30 à la salle des associations
Jeanne Maugenest
07 67 20 74 29

Bar Miss Tanguettes

Lundi, jeudi : 17h30/21h
Vendredi : 17h30/22h
Samedi : 16h/22h
Et certains dimanches pour un brunch : 11h/14h sur réservation

Barasol (Boulangerie solaire & bois)

Sur place le lundi et vendredi de 17h00 à 19h30
Vendredi soir : vente de pizza à emporter sur commande
1, Kerbiette 06.88.21.63.02

Mairie Le Fauët 2 rue d'Argoat 22290 LE FAOÛET

Lundi, Mardi, Mercredi et Vendredi : 9h00-12h00
02 96 52 35 61 mairie22290@lefaouet.com
www.lefaouet.com

La lettre mensuelle

Directeur de la publication : Le Maire
Rédaction : Commission Communication
Photos : Associations et Mairie